

EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000185

Séance du vendredi 16 février 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessus :** Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (jusqu'au rapport 9.2), Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 1.1.1), Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Abdel GHEZALI, Paulette GUINCHARD, Martine JEANNIN, Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Lucile LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 9.2), Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.1), Martine ROPERS, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU (jusqu'au rapport 1.2.3), Corinne TISSIER **Beure :** Pierre JACQUET **Boussières :** Bertrand ASTRIC, Michel POULET **Braillans :** Alain BLESSEMILLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Chaleze :** Josseline SEITZ **Chalezeule :** Raymond REYLE (représenté par Christian MAGNIN-FEYSOT) **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Alain CUCHE (représenté par Christiane BEUCLER) **Chemaudin :** Jean-Yves RENO **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT **Deluz :** Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Gabriel JANNIN **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **Larnod :** Martine BERGIER (à partir du rapport 1.1.1) **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT **Marchaux :** Bernard BECOULET (jusqu'au rapport 3.1) **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.1), Denis JOLY **Montfaucon :** Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 1.1.4), Jean-Marie VERNET **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Daniel ROLET (jusqu'au rapport 4.6) **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Bernard BOURDAIS **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Jacques TERVEL **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.1.1), Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Albert DEPIERRE (jusqu'au rapport 2.5) **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY **Saône :** Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Claude BULLY (représenté par Bernard MOYSE), Jacques SIFFERLIN (à partir du rapport 1.1.1) **Torpes :** Denis JACQUIN (jusqu'au rapport 2.8) **Vaire Arcier :** Patrick RACINE (à partir du rapport 1.1.1) **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD (représenté par M. Jean-Noël BESANCON) **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1) **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Étaient absents : **Auxon-Dessus :** Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN **Besançon :** Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Jocelyne GIROL, Sylvie JEANNIN, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Nicole WEINMAN **Beure :** Philippe CHANEY **Champoux :** Norbert DUPREY **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN, Richard SALA **La Vèze :** Philippe CHANAU **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Montferrand le Château :** Pascal DUCHEZEAU **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN **Novillars :** Raymonde BOURLON **Pelousey :** Annick CHARPY **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Roche lez Beaupré :** Michel SCHNAEBELE **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Christelle PETITJEAN **Thoraie :** Jean-Paul MICHAUD

Secrétaire de séance : Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants : M. BITTARD, F. BRANGET (à partir du rapport 11.1), M. BULTOT, C. COMTE-DELEUZE, Y-M DAHOUI, J-J DEMONET, V. FUSTER, S. JEANNIN, B. LAMBERT, J. MARIOT (à partir du rapport 11.1), F. MONNEUR., F. PRESSE (jusqu'au rapport 0.1), D. TETU (à partir du rapport 9.1), P. CHANEY, Y. GUYEN (jusqu'au rapport 0.1), J-P. DILLSCHNEIDER, B. BECOULET (à partir du rapport 3.2), P. CONTOZ (à partir du rapport 1.1.5), P. DUCHEZEAU, J-P. MARTIN, R. BOURLON, J-M. BOUSSET

Mandataires : S. RUTKOWSKI, P. BONNET (à partir du rapport 11.1), M-O. CRABBE-DIAWARA, M. JOSSE, J-C. ROY, F. FELLMANN, A. GHEZALI, B. FALCINELLA, J. ROSSELOT, J. PANIER (à partir du rapport 11.1), D. BAUD, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.1), L. LAMY (à partir du rapport 9.1), P. JACQUET, A. BAVEREL (jusqu'au rapport 0.1), A. AVIS, A. CUCHE représenté par C. BEUCLER (à partir du rapport 3.2), B. GUYON (à partir du rapport 1.1.5), M. COTTINY, J-H. BAUER, B. BOURDAIS, A. DEPIERRE

Objet : Musée de Nancray - le Projet Scientifique et Culturel : un nouvel élan pour le Musée

Musée de Nancray - le Projet Scientifique et Culturel : un nouvel élan pour le Musée

Rapporteur : Yves TARDIEU, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2007	Montant BP 2007 : 340 000 €
Imputation : 65-95	Montant de l'opération : 340 000 €
	Solde après cette opération : 0 €

Résumé :

Elaboré par le Syndicat Mixte et présenté en Commission Tourisme du 14 décembre 2006, le **Projet Scientifique et Culturel du Musée de Nancray est centré sur la notion d'« habiter hier, aujourd'hui, demain » dans une perspective de développement durable. Il se veut surtout porter un nouvel élan pour le Musée, en tant qu'outil pédagogique d'éducation à l'environnement, au service des politiques des collectivités partenaires.**

Afin de soutenir la mise en oeuvre de ce projet, il est proposé, dans un premier temps, de donner les moyens au Musée d'assurer son fonctionnement via une contribution statutaire des deux membres (CAGB et CG25) de 340 000 € chacun en 2007, affectée en totalité au budget de fonctionnement du Musée. Pour les années suivantes, en fonction du programme d'actions plus affiné et du Plan Pluriannuel de Fonctionnement et d'Investissement (PPIF) correspondant, il conviendra éventuellement de négocier la contribution de la CAGB au Musée, en lien avec le CG25.

I. Projet Scientifique et Culturel (PSC)

Madame Marie SPINELLI, directrice du Musée, a travaillé durant l'année 2006 à la finalisation du projet scientifique et culturel du Musée.

Ce projet faisait défaut jusque là à cette institution muséographique, et ce manque nuisait à la lisibilité de son action auprès des partenaires culturels et surtout du public.

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes du 23 février 2006 explique que cette absence de projet a contribué à fragiliser le Musée vis-à-vis du message transmis au public et vis-à-vis des partenaires institutionnels et financiers (Etat notamment).

Le PSC a été présenté au Comité Syndical du Syndicat Mixte le 19 juin 2006. Il a fait également l'objet d'une présentation en commission tourisme de la CAGB du 14 décembre 2006.

Le PSC retrace l'historique du Musée, analyse son fonctionnement actuel afin d'en dégager les forces et les faiblesses et de proposer des axes d'actions pour l'avenir permettant de redonner un nouvel élan au Musée.

Certains constats interpellent :

Le projet pointe, en effet, des faiblesses à la fois :

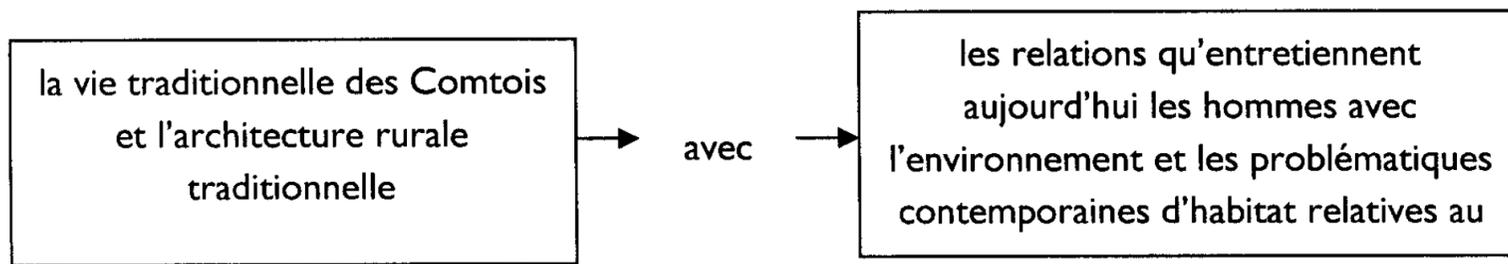
- sur le fond : faiblesse du message culturel qui n'incite pas les visiteurs à s'interroger sur le sens de la transmission du patrimoine et sur la mise en relation avec le contexte actuel et futur,
- sur la forme : faiblesse en termes de qualité d'accueil et de présentation du site, en termes structurel, matériel et financier.

D'autres manques importants sont également repérés dans l'état actuel du Musée (des documents trilingues, une réserve adéquate pour la conservation, des clôtures pour les animaux, ...).

Les atouts non négligeables du Musée sont également rappelés (une équipe jeune et motivée, un beau Musée unique en France, des services annexes...).

Le Projet Scientifique et Culturel est centré sur la notion d'habiter (habiter, hier, aujourd'hui et demain). Il vise à repositionner le Musée et le message culturel qu'il souhaite faire passer au public.

Son optique est de mettre en perspective :



L'objectif est de faire du Musée un outil pédagogique de sensibilisation, d'éducation à l'environnement à travers à la fois des actions de démonstration (maison expo, guide de visite...) mais aussi des ateliers (initiation aux techniques de réhabilitation, d'isolation...) à l'attention des enfants et adultes (particuliers, artisans..)

La mise en oeuvre du projet passe par les axes suivants :

- une réflexion globale sur l'environnement paysager des maisons à conduire, des explications et des expositions dans les maisons à mettre en place,
- la volonté d'aborder les problèmes contemporains avec une muséographie moderne d'exposition, de promouvoir une démarche écologique et citoyenne auprès du public adulte,
- le développement des animations en direction des publics qui reprennent les objectifs du projet, la poursuite des expériences faites depuis 2004 associant la transmission à la convivialité,
- un programme d'expositions temporaires sur l'habitat, des séminaires, conférences, journées d'étude théoriques et stages pratiques, en direction du grand public,
- une formation du personnel renforcée,
- un développement des partenariats : Université de FC, CAUE, Ordre des Architectes, Maison de l'Architecture, Syndicats Professionnels (CAPEB, FFB), AJENA et ARCANNE, DIREN...

Ces orientations vont dans le sens des remarques formulées par la Chambre Régionale des Comptes.

En effet, la nécessité de revoir la muséographie du site, de renouveler le message, de le rendre cohérent avec les attentes des nouvelles générations semble s'imposer pour redonner une impulsion au Musée. Ainsi, le PSC ne s'adresse plus uniquement aux clientèles touristiques mais également à la population qui va s'approprier la thématique de l'habitat.

Durant l'été 2006 le Musée a traduit les objectifs de son PSC en programme d'actions pluriannuel

Le programme d'actions porte à la fois sur :

- des investissements :
 - pour améliorer le site (accueil extérieur, hall, enclos animaux, point toilettes, sécurité...)
 - pour conserver les collections dans un nouveau bâtiment adapté et écologiquement exemplaire, et permettre la mise en valeur muséographique et le développement d'expositions dans les sites faisant offices de réserves actuellement (disséminées dans 14 lieux)
 - pour préserver les maisons existantes (entretien, remise en état), terminer les remontages de maison en-cours (les Bouchoux...), développer les animations sur le site (construction de cabanes pour une animation enfants, aire de jeux...) et les collections (achats d'animaux...)
- des améliorations de fonctionnement :
 - pour inventorier les réserves, développer les animations (moyens humains, logiciel inventaire),
 - pour développer des outils de communication (fiches, guides thématiques, film, expo...)

Le programme d'actions est décliné annuellement.

Est ainsi envisagé en 2007, en plus de l'amélioration de l'existant (amélioration de l'accueil du public, élargissement de l'offre d'ateliers pédagogiques et d'animations, poursuite de l'action muséographique, et des actions de communication, renouvellement du matériel de chantier), le démarrage de la mise en place du PSC avec :

- la poursuite du remontage de la ferme du Bouchoux,
- une première tranche d'aménagement des réserves et du recollement des collections, en tant que bâtiment témoin des nouvelles techniques écologiques,
- l'aménagement d'enclos pour accueillir différents types d'animaux.

II. Financements

Bilan 2006

Le compte administratif 2006 prévisionnel de l'ordre de 850 000 € présentera des comptes équilibrés. En 2006, le Syndicat a de nouveau appliqué une gestion très rigoureuse de ses crédits. La fréquentation 2006 était conforme aux prévisions jusqu'en juin, puis une baisse sensible a été constatée en juillet (canicule), août (mauvais temps), entraînant une baisse des recettes.

Cette situation n'est pas propre au Musée de Nancray (32 979 visiteurs en 2006 contre 36 792 en 2005) ; mais générale en Franche-Comté et sur l'ensemble du territoire français. Ce phénomène a confirmé l'analyse de la Chambre Régionale des Comptes qui notait que le budget de fonctionnement de Musée est fragilisé par sa trop grande dépendance vis à vis des recettes liées aux entrées et insuffisamment assuré par les contributions des collectivités membres.

Budget Prévisionnel 2007

Le budget prévisionnel du Syndicat Mixte se monte en 2007 à 973 000 € TTC. Il est établi sur la base du programme d'actions envisagé (cf. ci dessus) et des recettes suivantes :

- 30 000 entrées payantes : 192 000 €,
- contribution des membres (CAGB, CG25) : 680 000 € (340 000 € x2) sachant que la totalité des ces contributions sera affectée à son budget de fonctionnement,
- subventions Cité, Région Franche Comté, DRAC : 28 000 €,
- recours à l'emprunt : 87 000 €.

PPIF 2007 - 2012

Parallèlement, le Syndicat Mixte a travaillé à l'élaboration d'un PPIF 2007-2012 intégrant la mise en place du PSC. Ce plan reste cependant à affiner et à finaliser en prenant en compte l'ensemble des partenariats financiers. En effet, en termes de recherche de financement, en dehors des membres du Syndicat (CAGB et CG25), des contacts sont en cours afin de rechercher des appuis auprès de :

- la Région FC : un soutien à hauteur de 100 000 € /an est sollicité (et accordé pour 2007),
- l'Etat : des échanges sont en cours avec SGAR, DIREN, DRAF, ADEME, DRAC,
- la piste du FEDER (UE) est également à étudier (volet développement des Montagnes du Jura, ligne "développement d'une économie d'accueil touristique et de loisir de qualité").

III. Un projet transversal mobilisant diverses compétences de la CAGB

Le PSC autour de sa thématique « Habiter hier, aujourd'hui, demain » peut trouver un appui auprès de différents types d'acteurs. Du fait de sa transversalité, il ne concerne plus uniquement l'action culturelle et est propice à une mobilisation élargie que la direction du Musée d'efforce à mettre en oeuvre.

Dans cette optique, des premiers échanges ont été engagés avec les services de la CAGB afin de voir en quoi le Musée permettrait d'illustrer ou d'enrichir les politiques de la CAGB dans le domaine du développement durable. Le projet du Musée trouve en effet un écho intéressant auprès de plusieurs compétences de la CAGB et notamment :

- la compétence déchets : le Musée souhaite appliquer les principes de développement durable à son propre fonctionnement. La première action envisagée porte sur l'installation du tri sur le site. Dans ce cadre, la collaboration avec le service déchets est à étudier, notamment sur la question de la sensibilisation, le Musée pouvant être un lieu de sensibilisation et de mise en situation des scolaires et du grand public,
- la compétence environnement : toujours dans l'optique d'appliquer en premier lieu à son fonctionnement le principe de développement durable, il est proposé que les bâtiments du Musée soit pris en compte dans le cadre du diagnostic énergétique lancé par la CAGB dans le cadre du programme européen Rêve Jura Léman, afin de déboucher sur des préconisations,
- la compétence habitat : le PLH aborde la question de l'habitat du point de vue du développement durable. Aussi, la réflexion du Musée sur l'habitat écologique, le projet de construire un bâtiment « témoin » utilisant les anciennes et nouvelles techniques, de développer des ateliers d'initiation pour les artisans, les particuliers, de devenir un centre de ressources sur ces questions... rejoint ces préoccupations et pourrait permettre d'apporter une contribution tout à fait intéressante à la mise en oeuvre de ces principes dans les politiques de la CAGB.

MM. TARDIEU, PRALON, DEPIERRE et Mmes GUINCHARD, SCHIRRER ne prennent pas part au vote.

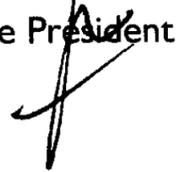
A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- **le principe d'un soutien de la CAGB à la mise en oeuvre du Projet Scientifique et Culturel visant à redonner un nouvel élan au Musée,**
- **la contribution, dans ce cadre, de la CAGB au budget de fonctionnement 2007 du Syndicat Mixte à hauteur de 340 000 € conformément aux propositions de la CAGB dans le cadre de son budget 2007.**

La contribution de la CAGB, les années suivantes, pourra faire l'objet d'une négociation entre le Syndicat Mixte, la CAGB et le Conseil Général, sur la base du PPIF du Syndicat Mixte 2007-2012 finalisé.

Pour extrait conforme,

Le Président



Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ
Reçu le



27 FEV. 2007

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0